

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE BOIS JÉROME ST OUEN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **21 Avril 2016**

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 14 Avril 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations sous la présidence de **Monsieur Jean-François WIELGUS, Maire.**

Etaient présents : Mr BOGAERT Dominique 1^{er} adjoint,
Mesdames GIRARD Alexandra, JORRE Béatrice, LIZESKI Nadège, TABOUREL Juliette, PERRIER Layla, ROZANSKI Virginie, et Mrs CHOPINET Jean-Noël , DAÛY Serge, GUYADER Alain, DROUET Daniel

Absents excusés : Madame CHRISTIAENS Catherine, Mrs IBERT André et DALIGAULT Cyril

Secrétaire de séance : Mr BOGAERT Dominique

En présence de : La Société ABO WIND et l'Association « Bois-Jérôme, terre sans éoliennes »

Madame CHRISTIAENS Catherine et Monsieur IBERT André possédant une parcelle sur laquelle pourrait être installée le parc éolien, ils ne peuvent participer à la présentation du projet éolien ainsi qu'à sa délibération.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. Monsieur Jean-François WIELGUS Maire, ouvre la séance et expose ce qui suit :

PRESENTATION PAR LA STE ABO WIND DU PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire, Jean-François WIELGUS fait les présentations de Messieurs BONNAVAL Sébastien, Assistant responsable de projets et GRAY Xavier, Responsable développement ; tous deux travaillant pour la Société ABO WIND. Après avoir exposé le projet éolien dans le détail, la parole est donnée aux membres de l'Association « Bois-Jérôme, Terre Sans Eoliennes », puis aux administrés présents à cette réunion ainsi qu'au conseil municipal. Après de nombreux échanges sous forme de questions-réponses, le conseil décide de délibérer sur le projet éolien et remercie Mrs BONNAVAL et GRAY pour leur présence et les précisions techniques et sanitaires fournis tout au long de leur entretien.

DELIBERATION PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de délibérer suite à la présentation du projet par la Sté ABO WIND. D'autre part, il a été décidé de voter à bulletin secret. A la question posée par Jean-François WIELGUS :

« Etes-vous pour ou contre le projet éolien proposé par ABO WIND » ? le vote est le suivant :

- 01 voix approuve le projet
- 11 voix sont contre le projet.

Le conseil donne un avis négatif à la poursuite de ce projet éolien.

DELIBERATION POUR DEVIS CALDEA : DIVISION TERRAIN COMMUNAL

Monsieur IBERT André, rejoint le conseil et prend part aux délibérations suivantes.

Monsieur le Maire informe le conseil de la création d'une parcelle à bâtir détachée de la propriété cadastrée A 86, sise à Bois-Jérôme-St-Ouen. Un devis a été établi par le géomètre CALDEA à Vernon, concernant un certificat d'urbanisme opérationnel (devis n° D 1603014) détaillé comme suit :

- Délimitation du lot à bâtir
- Publicité Foncière et déclaration préalable.

Montant du devis : **2.298 € TTC**

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents.

TRAVAUX ECOLE MATERNELLE : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES ET DELIBERATION POUR ENTERINER LE CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le 1^{er} adjoint, Dominique BOGAERT fait part au conseil des différentes entreprises retenues par la commission Appel d'Offres pour la réfection du bâtiment Ecole maternelle, soit :

- **NORMAND TOIT** à Bois-Jérôme-St-Ouen - (Lot toiture)
(Devis n° 107 du 14 Février 2016) 28.924,29 € HT
 - **AMJ** à Ste-Geneviève-les-Gasny - (Lot Plafond)
(Devis n° 2014/321 du 17 Février 2016) 13.940,50 € HT
 - **TOURY ELEC** à Vernon - (Lot électricité)
(Devis du 07 Avril 2016) 6.437,00 € HT
 - **HARDY** à Tourny - (Lot maçonnerie)
(Devis du 25 Février 2016) 7.600,00 € HT
 - **BTI** à Gommecourt - (Lot huisseries)
(Devis n° DC 1894 du 18 Février 2016) 10.110,00 € HT
- TOTAL **67.011,79 € HT**

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le choix des entrepreneurs.

TRAVAUX A PREVOIR RUE DE L'ABBE SEYER SUITE POSE DE BORDURES DE TROTTOIR AYANT PROVOQUE UN ENDOMMAGEMENT DU CABLE TELEPHONIQUE

Monsieur WIELGUS Jean-François rappelle que suite à l'intervention de France Télécom pour des travaux, un endommagement avait provoqué un problème au niveau de la communication téléphonique sur un poste fixe. Les propriétaires concernés avaient signalé le désagrément à la mairie. Suite à la vérification de France Télécom, ceux-ci ont confirmé qu'ils n'étaient pas responsables du dommage causé.

Il est proposé de reprendre contact avec les propriétaires ainsi qu'avec France Télécom pour résoudre ce problème au plus tôt.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est prévu une visite au SENAT en date du 16 Juin 2016 avec les élèves de la classe de CM2, les conseillers municipaux jeunes et les élus de la commune, accompagnés des secrétaires de mairie.
- Un projet concernant un marché est à l'étude actuellement. Il se tiendrait sur la place du village, le jeudi après-midi.
- Le conseil municipal des Jeunes propose la création d'un terrain de bi-cross. Ce sujet sera étudié par le conseil municipal.
- Suite au contact pris avec le Centre de Gestion, il est prévu le remplacement, pendant une période de 2 mois de Michel LEGROS, notre employé municipal, actuellement en congés maladie.
- Les bancs de la place du village nécessitent des travaux d'entretien. Un menuisier sera contacté à cet effet.
- Suite à la décision de Jean-François WIELGUS de prendre en charge l'achat de 2 ruches implantées sur une parcelle privée lui appartenant, Madame Nadège LIZESKI et Monsieur Daniel DROUET tous deux conseillers municipaux se sont proposés également au financement de celles-ci. Monsieur le Maire propose par la suite d'ouvrir une souscription auprès de la population pour le développement de ce rucher. La récolte du miel sera mis à la disposition des habitants de Bois-Jérôme-St-Ouen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30 mn

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 21 Avril 2016

Le Maire

1^{er} Adjoint

2^{ème} Adjoint

Les Conseillers